

## Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 11 septembre 2017 à 19 h

### ORDRE DU JOUR

#### 10 – Sujets d'ouverture

- 10.01 Ouverture de la séance
- 10.02 Période de questions du public
- 10.03 Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.04 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 août 2017, à 19 h
- 10.05 Dépôt du rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement au 31 décembre 2016, de la rémunération des élus pour 2017, de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, de même que les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$, dont l'ensemble totalise plus de 25 000 \$ avec un même fournisseur, conclus pendant la période du 1<sup>er</sup> août 2016 au 31 juillet 2017.

#### 20 – Affaires contractuelles

- 20.01 Autoriser l'achat de deux billets au coût total de 1 200 \$ pour l'événement « Bal annuel du Lakeshore » au profit de la fondation de l'hôpital et autoriser certains membres du conseil d'arrondissement à assister à cet événement qui aura lieu le samedi 11 novembre 2017.
- 20.02 Accorder des subventions totalisant 47 567,67 \$, à trois organismes pour le projet, la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Plan d'action 2017 de la Politique de l'enfant de Montréal. Approuver les trois projets de convention à cet effet et autoriser Francyne Gervais, directrice, Direction Culture, Sports, Loisirs et Développement social à signer les conventions.
- 20.03 Accorder une subvention de 6 877,61 \$ provenant du budget de fonctionnement 2017 à l'organisme communautaire Club optimiste Roxboro, représentant le manque à gagner pour un équilibre budgétaire en 2017. Autoriser madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social à signer la convention au nom de la Ville.
- 20.04 Accorder une subvention annuelle de 1 700 \$ provenant du budget de fonctionnement 2017 à l'organisme communautaire Club Roxboro 60 Plus. Autoriser madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social à signer la convention au nom de la Ville.
- 20.05 Accorder une subvention au montant de 10 000 \$ à l'organisme communautaire Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-Est inc. pour des programmes d'activités artistiques pour les enfants de 6 à 12 ans, à même le budget de fonctionnement. Autoriser madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social à signer la convention au nom de la Ville.

- 20.06** Autoriser l'utilisation d'un montant de 511 407,49 \$, taxes incluses, des quantités non utilisées du bordereau de prix du contrat ST-16-06 pour payer les contingences dans le cadre du contrat accordé à Construction Bau-Val inc. par la résolution CM16 0596, pour des travaux de construction d'un égout sanitaire (entre la station de pompage située au 10402, rue du Belvédère et la 3<sup>e</sup> Avenue Nord), remplacement d'un égout sanitaire (entre la 6<sup>e</sup> Avenue et la 8<sup>e</sup> Avenue) et travaux connexes sur le boulevard Gouin Ouest.
- 20.07** Prendre acte de la résiliation du contrat ST-16-31 accordé à Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.) par la résolution CA17 290045 pour des travaux d'aménagement au parc des Anciens-Combattants du port de plaisance dans l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro.
- 20.08** Augmenter les contingences du contrat SP-2015-04 à 69 608,18 \$, taxes incluses, à Cobalt, anciennement Girard Côté Dion architectes, pour des services professionnels de toutes les spécialités en ingénierie civile (structure, électrique, mécanique, berges), en architecture de bâtiment et en architecture paysagiste pour la revitalisation du Port de Plaisance situé sur la rue Rose dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro portant ainsi le montant du contrat de 402 190,60 \$, taxes incluses, à 471 798,78 \$, taxes incluses.
- 20.09** Accorder une subvention de 15 811.34 \$ à même le budget de fonctionnement 2017 au Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'île, représentant les taxes municipales pour l'année 2017 pour les deux bâtiments.
- 20.10** Accorder une subvention non récurrente de 14 500 \$ à On Rock Ministries inc. à même le budget des surplus afin d'apporter un soutien afin d'apporter un soutien au budget de fonctionnement 2017. Autoriser Francyne Gervais, directrice, Direction Culture, Sports, Loisirs et Développement social à signer la convention au nom de la Ville.
- 20.11** Approuver un projet d'addenda modifiant la convention de services professionnels intervenue avec les firmes Chevalier Morales architectes inc. et DMA architectes s.e.n.c.r.l. Augmenter le contrat de ces firmes de 934 944,05 \$ à 1 166 257,62 \$ taxes incluses pour l'ajustement des honoraires selon le coût réel des travaux et pour les services de surveillance accrue du chantier de construction de l'agrandissement et du réaménagement de la bibliothèque de Pierrefonds (bâtiment # 3101) située au 13 555, boulevard de Pierrefonds dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Autoriser une dépense additionnelle maximale de 231 313,57 \$, taxes incluses.
- 20.12** Approuver un projet d'addenda modifiant la convention de services professionnels intervenue avec la firme Bouthillette Parizeau inc. Augmenter le contrat de cette firme de 805 803,72 \$ à 1 033 919,03 \$, taxes incluses pour l'ajustement des honoraires selon le coût réel des travaux et pour les services de surveillance accrue du chantier de construction de l'agrandissement et du réaménagement de la bibliothèque de Pierrefonds (bâtiment # 3101) située au 13 555, boulevard de Pierrefonds dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Autoriser une dépense additionnelle maximale de 228 115.30 \$, taxes incluses.

### **30 – Administration et finances**

- 30.01** Reddition financière pour la période du 24 juin au 28 juillet 2017.
- 30.02** Ratifier une dépense de 33 562,89 \$, taxes incluses pour le service de gardiennage par la compagnie Garda lors de la cue printanière du 18 avril au 25 mai 2017, payée à même les codes d'imputation des mesures d'urgence.

### **40 – Réglementation**

- 40.01** Approuver les procès-verbaux des réunions du Comité de signalisation et sécurité routière tenue les 23 mars, 4 mai, 5 juin et 24 août 2017. Décréter la mise en place de panneaux de signalisation routière dans diverses rues.
- 40.02** Second projet - Règlement CA29 0040-30 modifiant le règlement CA29 0040 de zonage aux fins d'apporter des modifications, ajustements et précisions à divers articles, à savoir : nouvelle définition d'habitation multifamiliale (article 5), modification des exigences du paragraphe f de l'article 140.1 concernant les exigences relatives à un garage privé ou un abri d'auto attaché ou intégré à une habitation, apporter des précisions dans le cas d'une case d'une longueur de 5 m à l'article 199 intitulé « Dimension des cases de stationnement et des allées de circulation ».

- 40.03** Second projet - Règlement CA29 0040-31 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 aux fins de modifier la grille des spécifications C-8-486 aux fins d'ajouter la catégorie d'usage résidentiel unifamilial isolé « H1 », d'ajouter l'usage spécifiquement autorisé 6344 : service de paysagement ou de déneigement du groupe d'usage C5C, de remplacer la note existante afin de permettre un seul bâtiment accessoire pour les usages spécifiquement autorisés 536 et 6344 de la catégorie d'usage C5C, de contourner les usages spécifiquement autorisés 536 et 6344 de la catégorie d'usage C5C, d'intégrer de nouvelles dispositions particulières ayant trait aux aménagements extérieurs liés à l'usage 536 et 6344, d'autoriser un seul usage principal, soit de type 536 ou 6344 à même un bâtiment habitation « H1 » et d'ajouter une disposition particulière à l'article 345 spécifiant les aires d'activités sur le site.
- 40.04** Avis de motion et premier projet - Règlement CA29 0040-32 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 aux fins d'établir le coefficient d'occupation au sol minimum à 0,10 au lieu du minimum exigé de 0,20 à la grille des spécifications de la zone I-8-491-1, située à l'intersection du boulevard Pitfield et de la rue De Salaberry, à l'est de l'autoroute 13.
- 40.05** Adoption du règlement CA29 0096-1 modifiant le règlement CA29 0096 concernant la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2017 afin d'ajouter des tarifs pour les demandes de modification au règlement de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA29 0045), de modifier les tarifs relatifs aux démolition d'immeubles et d'apporter des corrections administratives suite à l'entrée en vigueur du règlement d'administration(CA29 0097).
- 40.06** Adoption du règlement CA29 0098-1 modifiant le règlement CA29 0098 régissant la démolition d'immeubles dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro aux fins de préciser quels types de démolition sont exemptés d'obtenir une autorisation du comité de démolition.
- 40.07** Avis de motion et projet - Règlement CA29 0101 autorisant un emprunt de 3 500 000 \$ pour l'aménagement de parcs et espaces verts sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations.
- 40.08** Avis de motion et projet - Règlement d'emprunt CA29 0102 autorisant le financement de 1 500 000 \$ pour la réalisation des travaux de réfection de rues et travaux connexes dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations.
- 40.09** Avis de motion et projet - Règlement d'emprunt CA29 0103 autorisant le financement de 2 000 000 \$ pour des travaux relatifs aux bâtiments municipaux et l'acquisition de mobilier de bureau pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le cadre du programme triennal d'immobilisations.
- 40.10** Demande de PPCMOI en vertu du règlement CA29 0045 sur les projets particuliers de construction et d'occupation d'un immeuble visant à autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment commercial à même la zone commerciale C-7-443-1 sur le lot 1 389 313, situé au 4539, boulevard des Sources, de permettre une marge avant de 3 mètres au lieu de 9 mètres et une marge latérale de 2,02 mètres au lieu de 3 mètres et d'autoriser exclusivement l'usage C1 « Vente de détail et services ».
- 40.11** Dérogation mineure - Étude 3001318440 - 18632, rue Thorburn - Lot 1 978 175
- 40.12** P.I.I.A.- Projet d'agrandissement/rénovation de la maison unifamiliale sur un terrain riverain au 945, rue Saraguay Est - Lot 1 388 532
- 40.13** P.I.I.A. - Construction d'un projet intégré de quatre bâtiments multifamiliaux au 14730-14766, boulevard Gouin Ouest et au 14515-14559, rue Aumais - Lot 1 841 738
- 40.14** P.I.I.A. - Projet d'aménagement paysager (clôtures, murets, implantation d'une piscine creusée et autres) à même un terrain riverain au 640, chemin de la Rive-Boisée - Lot 1 841 922

## **70 – Autres sujets**

- 70.01** Ordonnance autorisant le stationnement dans le stationnement sud du parc de la Rive-Boisée entre 23 h et 6 h pour les détenteurs de permis, à savoir les résidents du 320, de la Rive-Boisée.
- 70.02** Levée de la séance

